

**COMPTE-RENDU**  
**DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 06/12/2010 à la maison des services et des associations à Durrenbach**

Nombres de membres :

- Afférents au bureau : 24
- Présents : 17

L'an 2010 et le 6 Décembre à 19 heures, le bureau du conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de Jean-Marie HAAS, Président.

Présents : Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, WEISS Marie-Line, MM : BERTRAND Jean-Louis, BRACONNIER Armand, CONUECAR Nestor, HAAS Jean-Marie, ISEL Roger, KREISS Alfred, MARTIN Etienne, MEYER Charles, MEYER-KUHN Charles, MULLER Jean, PREVOT Dominique, RUTSCH François, SCHLOSSER Charles, SIBLER Alphonse, WEISBECKER Jean

Excusé(s) : Mme FISCHER Evelyne, MM : ATZENHOFFER Alphonse, FUCHS Thierry, GOETZ Joseph, MEYER Willy, RICHERT Robert, SCHERTZ Christophe

Invité(s) : MM : LOBSTEIN Jacques, THALMANN Freddy

Date de convocation : 29/11/2010

Date d'affichage : 30/11/2010

*Intervention de Virginie FORMOSA – chargée de mission plan climat à l'ADEAN à 20h30 – au sujet d'un poste partagé de conseiller en énergie.*

*Présentation de la fiche de poste.*

*Intervention de M. Rutsch – concertation avec les maires – mise à disposition de locaux durant les travaux de réhabilitation et extension du gymnase intercommunal à Woerth.*

*M. Rutsch invite les maires à étudier la possibilité d'accueillir dans des salles communales des entrainements de volley de l'ASVS, club ayant un grand nombre de jeunes licenciés. La plupart des entrainements de jeunes se faisant avec des ballons en mousse, la pratique peut être envisagée sans grands risques dans des salles non prévues à l'origine pour la pratique sportive.*

*Cette mise à disposition permettrait à l'ASVS d'assurer une continuité de leur programme lors des travaux de réhabilitation et extension du gymnase intercommunal à Woerth d'avril 2011 à avril 2012.*

*Intervention de M. Kreiss – organisation d'une réunion de concertation entre les maires concernés*

*par le service périscolaire.*

*M. Kreiss expose les objectifs de cette réunion. La date de réunion est fixée au 22 déc 19h à la MDSA.*

### **Désignation d'un secrétaire de séance,**

M. BERTRAND Jean-Louis, Vice-Président, est désigné secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR**

Approbation du compte-rendu de la réunion du bureau du 25 octobre 2010.  
Attribution de subventions « classes de découvertes - sorties pédagogiques : collège de Walbourg (séminaire)  
Préparation du prochain conseil communautaire.  
Divers.

### **2 : Approbation du compte-rendu de la réunion du bureau du 25 octobre 2010.**

Compte rendu consultable sur le site internet de la communauté de communes. Le compte rendu est approuvé à la majorité moins deux abstentions.

### **040.2010B : Attribution de subventions « classes de découvertes - sorties pédagogiques : collège de Walbourg (séminaire)**

*Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,*

*Vu les compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,*

*Considérant le programme d'aide aux collégiens pour la participation à des classes de découvertes et sorties pédagogiques,*

*Vu la demande de subvention du 13 octobre 2010 du Séminaire des Jeunes de WALBOURG, pour la sortie des élèves classe de découverte, séjour au Liebfrauenberg à Goersdorf, du 27 septembre au 1er octobre 2010,*

*Vu la délibération n° 058/2006 du conseil communautaire du 20 mars 2006 décidant de revaloriser, à 3 € par élève et par jour, le montant de l'aide octroyée aux sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire,*

*Vu la délibération n° 002/2007 du bureau du conseil communautaire du 29 janvier 2007 décidant que les subventions seront attribuées uniquement pour les séjours « classes découvertes »*

*comprenant au moins deux nuitées et non pour les sorties à la journée ou à la demi journée, pour les demandes de subventions émanant des collèges d'enseignement secondaire et concernant les élèves du territoire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,*

*Vu les délibérations n° 043/2006 et n° 044/2008 du conseil communautaire du 7 avril 2008 donnant délégations au bureau et au président,*

*Entendu l'exposé du vice président A. KREISS,*

**le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :**

**- de reconduire le dispositif d'aide octroyé aux sorties éducatives et de découvertes pour un montant de 3 € par élève et par jour, uniquement pour les élèves du territoire de la vallée de la Sauer, soit :**

**pour le séjour « classes découvertes » au Liebfrauenberg à Goersdorf :  
16 élèves pendant 5 jours : 16 x 5 x 3 € = 240 € ;**

#### **4 : Préparation du prochain conseil communautaire.**

Le 20 décembre à 19h30 à la MDSA.

**1. Désignation d'un secrétaire de séance,**

**2. Communication du compte rendu de la réunion du bureau du 6 décembre 2010,**

*Sera consultable sur le site internet de la communauté de communes.*

**3. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 15 novembre 2010,**

*Sera consultable sur le site internet de la communauté de communes.*

**4. Délib. : Ilôt central Woerth : conventionnement avec l'EPFL : convention de mise à disposition de biens et convention d'occupation précaire,**

*Transfert des droits sur les bâtiments à l'EPFL.*

*Prévoir deux délibérations distinctes.*

**5. Délib.: ZAC Willebach : acquisition de terrains de l'Entreprise ISRI,**

*Proposition d'acquisition de terrains appartenant à l'entreprise ISRI, pour un montant de 200 € HT hors indemnités, frais d'acquisition à la charge de l'acheteur.*

*Superficie : env. 3,3 hectares (PV d'arpentage à prévoir).*

**6. Délib. : Gestion de la halte garderie et du relais assistante maternelle : renouvellement de la convention avec l'AASBR et gestion des multi-accueils et du relais AMAT,**

Renouvellement de la convention sur une année (prolongation de la délibération prise en avril 2010), dans l'attente de la mise en place d'une procédure de DSP et/ou consultation en vue de la gestion des deux services.

**7. Délib. : Finances : convention avec les services de l'Etat : mise en place d'un service de paiement en ligne TIPI (titre interbancaire de paiement par internet),**

*Paiement en ligne pour les redevances ordures ménagères dans un premier temps, puis extension à tous les services payants de la communauté de communes (taxe de séjour, activités d'animation, loyers et redevances d'occupation).*

*Exemples : [www.ville-saint-yorre.fr](http://www.ville-saint-yorre.fr), ou [www.amiens.fr](http://www.amiens.fr).*

*Coût de mis en place limité mais traitement simplifié des paiements par la suite.*

**8. Délib. : Redevance de concession : parc économique de la Sauer : investissements éclairage public : fonds de concours avec la commune d'Eschbach,**

*Fonds de concours afin de permettre à la commune d'Eschbach de reverser à la communauté de communes la redevance de concession perçue au titre des investissements de la communauté de communes sur son ban communal.*

*Montant : 14 435,09 € net de taxes.*

*Et demande à la commune de prendre une délibération concordante.*

**9. Délib. : Document unique : demande de subvention auprès du FNP de la CNRACL,**

*La communauté de communes élabore actuellement son document unique (document d'évaluation des risques et de mise en place d'actions appropriées – obligation du code du travail), via un groupement de commande avec le Centre de gestion de la FPT du Bas-Rhin. Afin de bénéficier d'une prise en charge des frais engagés, le CDGFPT67 demande à chaque collectivité membre du groupement de délibéré »rer en, ce sens (montant opération : 3 500 €).*

**10. Délib. : Indemnité de conseil du receveur de la communauté de communes, pour l'exercice 2010**

*Autorisation de versement de l'indemnité pour un montant brut de 983,25 €.*

**11. Délib. : Décisions budgétaires modificatives,**

*Décisions budgétaires modificatives sur les différents budgets de la communauté de communes (recensement des besoins en cours – détails communiqués dans le rapport de présentation du prochain conseil). Une délibération par DBM.*

**12. Délib. : GRH : développement : création d'un poste de chargé de mission urbanisme non permanent à temps complet sur 2 ans,**

*Proposition de création d'un poste de chargé de mission urbanisme, chargé du suivi des dossiers d'utilité publique des projets de zones d'activités de la communauté de communes et du dossier PLU de l'ex communauté de communes de Pechelbronn.*

*Zones concernées : Woerth, Morsbronn, Hegeney-Eschbach, Willenbach,*

*Pourquoi proposer cette création de poste ? Deux arguments principaux :*

*Coût : évaluation financière sommaire :*

*Appel à bureau d'études externe : pour 3 dossiers, coût estimé à 180 000 € + 1/3 temps de suivi par un agent comcom (12 000 €) soit coût total 192 000 €.*

*Gestion interne : coût de poste sur 2 ans 80 000 € plus 20 000 € de travaux spécifiques X 3 dossiers, soit 140 000 €.*

*Relations contractuelles :*

*Agent en interne = contrat de travail – gestion facilitée par rapport à un bureau d'études externe et un contrat de marché public.*

### **13. Délib. : GRH : développement : ADEAN : poste partagé, conseiller en énergie,**

*Proposition de cofinancer un poste partagé dont la mission principale, sur une période de 3 ans, consiste à assister les communes membres de la communauté de communes pour la conduite des projets de mises aux normes énergétiques de leurs bâtiments (mission de type AMO – assistance à maître d'ouvrage).*

*Poste largement subventionné par l'ADEME (jusqu'à 70%), participation envisagée fixée à 0,33 € par hab/an hors subventions, soit pour la communauté de communes moins de 6 000 € annuel.*

*Mme Formosa indique les coûts exacts lors de la séance : 0,45 € par hab et par an, soit env 7600 € pour la communauté de communes. Poste partagé avec la communauté de communes de Niederbronn, 84 jours de travail sur le territoire Sauer Pechelbronn.*

### **14. Délib. : GRH : développement : création d'un poste de chargé de mission cohésion sociale et coordination jeunesse, renouvellement du poste de chargé de mission « périscolaire – enfance – culture – OCM – conduite de la méthodologie participative des habitants,**

*Poste actuel = échéance au 31.12.2010 (poste de chargé de mission périscolaire enfance culture OCM créé par délibération du 17 décembre 2007 pour une durée de 3 ans à compter du 01.01.2008 et renouvelable une fois).*

*Poste actuellement occupé par Céline HUSSON jusqu'au 31.12.2010.*

*Proposition de création d'un nouveau poste pour une durée de 3 ans renouvelable une fois (art 3 al 5 loi 26/01/1984),*

### **15. Divers.**

**5 : Divers.**

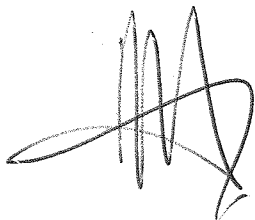
Point sur les réunions à venir : 15 déc sagece : nouvelle date en cours de définition,  
Réunions schéma cyclable : dates en cours de fixation courant janvier.

-----

Si vous souhaitez traiter certains sujets en points divers lors d'une prochaine réunion, je vous remercie de m'en informer au préalable afin que je puisse réunir les éléments de réponse avant la réunion.

Fait à Durrenbach, le 07/12/2010

Le secrétaire de séance  
M. BERTRAND Jean-Louis



Le président,  
Jean-Marie HAAS

